

ON SE DONNE LES MOYENS

Septembre 2015

N°6

Proposition globale "gruyère" faite au personnel professionnel!



Le 23 septembre 2015, l'équipe de négociation syndicale de la FPPE recevait une proposition globale littéralement trouée de la part des Comités patronaux de négociation aux tables francophone et anglophone du réseau scolaire.

En effet, bien que la partie patronale ait procédé au retrait de certaines de ses demandes, elle a carrément omis de faire mention, dans son offre globale, de plusieurs de nos demandes syndicales importantes. La partie patronale nous a indiqué que pour elle ce sont des demandes qui posent des difficultés et qui ne font pas avancer le dossier.

En fait, les demandes suivantes n'apparaissent tout simplement pas dans le document :

- Définition de la journée régulière de travail (7 heures / jour)
- Télétravail
- Clauses relatives à l'exercice de la fonction
- Définition de la tâche professionnelle
- Ajout de ressources professionnelles (600 postes)
- Permanence du personnel régulier à temps partiel
- Congés pour responsabilités familiales ou parentales rémunérés
- Frais de déplacement
- Mesures d'attraction et de rétention (parité avec la santé - primes)

D'autres demandes syndicales figurant dans le document patronal sont toujours mentionnées comme devant être « *traitées au niveau de la table centrale* ». La partie patronale n'a pas, nous dit-elle, le mandat de négocier ces sujets. Elle ne peut que nous écouter et faire suivre nos arguments :

- Reconnaissance de la scolarité de maîtrise et de doctorat
- Régime de vacances
- Cotisation à un ordre professionnel (remboursement)
- Mesure transitoire pour les conseillères et conseillers pédagogiques.

La partie patronale a toutefois fait des avancées, quoique très minimales, à des demandes syndicales. Il faut aussi dire que des discussions sont en cours à la table sur des sujets précis avec une volonté de part et d'autre de faire progresser le dossier. Nous attendons des réponses patronales sur certaines propositions que nous avons soumises. La proposition globale reçue mercredi reflète les discussions en cours, mais n'apporte pas de réponses. Nous n'avancions pas vite mais nous ne reculons pas non plus.

Les demandes patronales suivantes ont été retirées :

- Statut de surnuméraire - prolonger les délais pour les mandats régionaux
- Planification des effectifs et réduction de personnel (diminution d'heures sans passer par le processus prévu)
- Calcul de l'ancienneté (modifier le mode de calcul)
- Statut et avantages accordés aux professionnels remplaçants et surnuméraires (droit à l'assurance-médicaments, etc.)
- Travail supplémentaire (repris hors présence élève)
- Avancement d'échelon (au pro rata)
- Trois demandes liées à l'assurance-salaire
- Déclaration de surplus de personnel (ajout motif économique) (AN)

Nous avons informé la partie patronale que nous ferions une analyse des propositions reçues avec notre instance et que nous ne souhaitons pas négocier uniquement en termes de retraits, mais obtenir des réponses positives à nos demandes. Il est déplorable qu'après plus de 50 rencontres aux tables de négociation, aucun sujet ne soit encore réglé et que nous en soyons toujours au stade d'argumenter.

Vos représentants au Conseil fédéral de la FPPE analyseront en détail ces nouvelles propositions le 30 septembre. La prochaine rencontre à la table francophone est prévue le 7 octobre. À la table anglophone, nous avons été informés du départ inattendu d'un des négociateurs patronaux, monsieur Éric Lengan, qui sera remplacé sous peu. Une nouvelle date de rencontre est à convenir. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du dossier.

Syndicalement,

L'équipe de négociation de la FPPE

Le 24 septembre 2015

